

CNSSAP NEWS

CNSSAP MAGAZINE N°6/MAI 2019



COTISATION 1.0



Un œil sur le futur

L'application Cotisation 1.0
séduit de plus en plus de fonctionnaires !



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES

Sommaire



4 | CNSSAP: Célébration du centenaire de l'OIT



6 | Au nom de la transparence
La CNSSAP ouvre ses portes à ses assurés



7 | Immatriculation des Actifs
Une grande messe se prépare



8 | Entretien du management avec le personnel
Acte II 2019



10 | Clôture de la mission d'audit financier des comptes de la CNSSAP, exercice 2018, par la firme PricewaterhouseCoopers (PwC)



Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
C.I.P.R.E.S

12 | Visite de la CIPRES à la CNSSAP
Les formalités d'adhésion vont bon train !



14 | Coup d'œil sur le siège définitif de la CNSSAP :
Bâtiment LUMUMBA



Un œil sur le futur
L'application Cotisation 1.0 séduit de plus en plus de fonctionnaires !



Football-loisir :
18 | CNSSAP vs FSSAP UNIKIN



Éditeur responsable
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

Rédacteur en Chef
KANIKI DAN, Chargé de communication

Secrétaire de rédaction
Christelle DIBATA NSIMBA, Conseiller en communication

Crédit Photos
Diessy KAMULETE

Réalisation technique
E-Proxy

Editorial

Car la force du clan, c'est le loup ;
et la force du loup, c'est le clan.

L'édit de la jungle, chants scouts.

TOMBOLA MUKE

Chargé de mission



Dans le choc des classes sociales, le champ de bataille le plus rude a toujours été la garantie de la survie de son espèce. Peu importe le nom inscrit sur la bannière, qu'importe la cause pour laquelle on se fait banneret, la garantie des lendemains meilleurs pour soi, pour les siens, pour ceux de sa race ou de sa corporation ont toujours été à la base de l'appel des troupes.

Survie ! Prolongement de l'existence au-delà de la mort. La loi de la survie s'étend bien au-delà de l'homme en état de vie. Elle couvre tout autant chaque aspect de vie lui relié que la garantie qui est supposée lui assurer sa pérennité, caractéristique intrinsèque de ce qui dure.

A la croisée de chemins entre survivance et pérennité, la CNSSAP fait le choix de la longévité dans la qualité. Et cette longévité passe par la forge d'alliance avec les organismes de régulation de la sécurité sociale sur le continent africain.

En effet, c'est à la suite d'une correspondance minutieusement suivie que la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale a enclenché le processus d'adhésion de la CNSSAP. Un petit pas de plus que nous engrangeons avec humilité, en nous assignant l'onéreux devoir de toujours nous montrer digne d'une telle distinction.

A l'orée de l'entame du second semestre 2019, l'ombre du siège provisoire de la CNSSAP se peaufine avec plus de netteté et d'exactitude grâce à la récupération définitive de l'immeuble Lumumba, situé sur la 8ème rue dans la Commune de Limete. Joyau de 4 niveaux dont l'entame de la réhabilitation est imminente, l'immeuble Lumumba va contribuer au rehaussement de l'image d'une Caisse fiable, transparente et pérenne.

En ce début du 3ème trimestre, l'heure est déjà au bilan des innovations dont la Caisse a été l'initiatrice. Un peu plus de sept mois après son lancement, l'application Cotisation 1.0. fait de plus en plus d'adeptes qui n'hésitent plus à se transformer en relais communautaire, sensibilisant leurs congénères quant à son utilisation.

Si les interactions avec nos assurés restent le moteur de notre métier, la cohésion interne demeure l'huile qui lubrifie cette machine institutionnelle afin de la garder au top niveau. C'est dans cette optique que le traditionnel entretien entre le Management et le personnel s'est tenu pour la quatrième fois. Un espace d'échanges propice à une vidange méthodique pour reprendre le voyage, le moteur à neuf !

Dans la traditionnelle démarche d'ouverture et de transparence envers ses assurés qu'arpente la CNSSAP, il s'est tenu la première journée porte ouverte destinée essentiellement aux retraités soucieux de voir de visu les installations de l'institution en charge du paiement de leur prestation mensuelle.

Un moment de dialogue constructif avec les retraités qui ont répondu présents, non sans enthousiasme, à cette activité trimestrielle de la CNSSAP.

Voilà donc, somme toute, les résultats de la lutte pour la garantie de notre survie en tant qu'institution ; appelée à accompagner durablement la survie de l'agent bien après sa cessation définitive d'activités.



CNSSAP: Célébration du centenaire de l'OIT

11 avril 1919 – 11 avril 2019, cela faisait très exactement 100 ans que fut érigée l'Organisation Internationale du Travail, OIT en sigle. Pour mémoire, la création de l'OIT est directement en relation avec la Première Guerre mondiale. Sa Constitution a été élaborée entre janvier et avril 1919 par la Commission de la législation internationale du travail, et était un élément du Traité de paix de Versailles. Les raisons qui ont milité en faveur de sa mise en place ont été notamment, le fait qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions, mais aussi la compréhension qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale.

Ce faisant, la CNSSAP ne s'est pas mise en marge des institutions disséminées dans le monde qui célébraient ce 11 avril 2019 le centième anniversaire de l'OIT. Dans le cadre de cette célébration justement, l'Organisation centenaire a développé un nombre d'initiatives desquelles devraient être tirées les réflexions à ce jour. Des sept initiatives proposées, la CNSSAP s'est particulièrement focalisée sur le thème : « Eradication de la pauvreté dans le monde (à l'horizon 2030) ».

Parée pour accueillir l'après-midi de réflexion, la salle de réunion du siège a réuni tout le personnel de l'institution. Sonorisation, climatisation de la salle, cocktail, tout a été apprêté pour faire de la manifestation interne un théâtre d'échanges scientifiques et culturels fructueux.

Les premiers mots prononcés lors de cette assise l'ont été autour de 16h15. Il s'est agi du mot de bienvenue de la modératrice du jour. La parole a ensuite été accordée au Chargé de communication, l'un des organisateurs de la cérémonie, afin de circonscrire la tenue de l'activité

dans son contexte. Prenant ainsi la parole, Dan KANIKI a rappelé successivement le contexte de la création de l'OIT en 1919, puis les mobiles de sa mise en place. Il a notamment rappelé que l'institution internationale poursuivait l'instauration d'une justice sociale dans le monde du travail en particulier, ce dont la CNSSAP peut également se targuer de bâtir à son niveau auprès de ses clients.

A sa suite, le Chargé de mission, TOMBOLA MUKE, exposant du jour, s'est à son tour lancé dans l'exercice de la communication avec l'auditoire. Dans son



adresse, le CM a d'abord emboîté les mots du CCOM pour anticiper la conclusion de son propos en affirmant que la CNSSAP était en effet la composante d'un plus grand système mondial, celui-là même qui s'évertue à faire perdre du terrain à la pauvreté dans le monde. Après avoir abondé dans le sens des statistiques de la pauvreté dans le monde, le CM a démontré que, tout en ayant sérieusement régressé au fil des temps dans la sphère mondiale, la pauvreté s'était plutôt accrue dans certains pays dont la RDC au point de devenir l'un des plus pauvres dans le monde. Poursuivant dans le sens d'un état des lieux, le Chargé de mission a également fait un clin d'œil aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), programme mondial échu en 2015 et dont les résultats ont tout de même été satisfaisants. Par la suite, pour ce qui est des Objectifs de Développement Durable (ODD)

dont l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030 figure en tête de liste, le CM a rassuré que ce rêve était permis. L'exposant du jour a enfin encouragé son auditoire, composé des partisans à cette lutte, à travailler dans le sens de mener ce combat sans faille, du moins dans le périmètre qui est celui de la CNSSAP. Il a certes reconnu que la plupart des clients de la CNSSAP sont encore dans la pauvreté, au regard de la modicité de leurs prestations, mais que tout devait être mis en œuvre, chacun en ce qui le concerne, pour les sortir de cette situation. Pour ce qui est de la CNSSAP, elle n'entend ménager ses efforts dans l'amélioration de la qualité de son service à ses usagers et mener le combat, aux côtés des agents publics pour l'amélioration de leurs barèmes salariaux, ce qui aura un impact direct sur les prestations qu'elle sert.

Après le brillant exposé du CM, une salve d'applaudissements a servi de transition avant les interventions des uns et des autres allant dans le sens d'encourager le combat contre la pauvreté, celui notamment que la CNSSAP mène à son niveau. La soirée s'est clôturée par le service d'un cocktail aux participants.

A sa suite, le Chargé de mission, TOMBOLA MUKE, exposant du jour, s'est à son tour lancé dans l'exercice de la communication avec l'auditoire. Dans son adresse, le CM a d'abord emboîté les mots du CCOM pour anticiper la conclusion de son propos en affirmant que la CNSSAP était en effet la composante d'un plus grand système mondial, celui-là même qui s'évertue à faire perdre du terrain à la pauvreté dans le monde. Après avoir abondé dans le sens des statistiques de la pauvreté dans le monde, le CM a démontré que, tout en ayant sérieusement régressé au fil des temps dans la sphère mondiale, la pauvreté s'était plutôt accrue dans certains pays dont la RDC au point de devenir l'un des plus pauvres dans le monde. Poursuivant dans le sens d'un état des lieux, le Chargé de mission a également fait un clin d'œil aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), programme mondial échu en 2015 et dont les résultats ont tout de même été satisfaisants. Par la suite, pour ce qui est des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030 figure en tête de liste, le CM a rassuré que ce rêve était permis. L'exposant du jour a enfin encouragé son auditoire, composé des partisans à cette lutte, à travailler dans le sens de mener ce combat sans faille, du moins dans le périmètre qui est celui de la CNSSAP. Il a certes reconnu que la plupart des clients de la CNSSAP sont encore dans la pauvreté, au regard de la modicité de leurs prestations, mais que tout devait être mis en œuvre, chacun en ce qui le concerne, pour les sortir de cette situation. Pour ce qui est de la CNSSAP, elle n'entend ménager ses efforts dans l'amélioration de la qualité de son service à ses usagers et mener le combat, aux côtés des agents publics pour l'amélioration de leurs barèmes salariaux, ce qui aura un impact direct sur les prestations qu'elle sert.

Après le brillant exposé du CM, une salve d'applaudissements a servi de transition avant les interventions des uns et des autres allant dans le sens d'encourager le combat contre la pauvreté, celui notamment que la CNSSAP mène à son niveau. La soirée s'est clôturée par le service d'un cocktail aux participants.



Au nom de la transparence

La CNSSAP ouvre ses portes à ses assurés

Dans le cadre de l'organisation des activités de socialisation visant la fidélisation de sa clientèle intervenant chaque trimestre, la CNSSAP a organisé le 29 mars 2019 une journée portes ouvertes en faveur de la première vague des retraités de 2017. Il s'agit de la première édition d'une activité dont l'objectif est de raccourcir la distance qui sépare l'assuré de l'institution qui gère ses prestations de retraite.

Tenue dans la salle de réunion du Siège, lieu retenu pour accueillir cette activité, laquelle a connu la participation d'une vingtaine de retraités soigneusement sélectionnés sur base du critère d'âge, en total respect de la parité, selon la prédominance de certains grades ainsi que la mobilité des convives.

Entre 10 heures et 14 heures, les couloirs du siège provisoire de la CNSSAP se sont momentanément transformés en un site touristique arpenté par une horde de retraités au regard aussi admiratif que curieux.

Ça nous change complètement des appréhensions que nous avions de cette jeune caisse, confie un des heureux visiteurs, cela nous rassure de voir une telle proximité. Ce n'est pas le cas ailleurs, en tout cas. Cela fait un an que nous percevons nos pensions sans encombre. En voyant l'environnement de travail mis à la disposition des agents, s'émerveille une autre visiteuse, contemplative devant les devises placardées sur les murs du couloir principal ; je peux nettement mieux comprendre leur efficacité.

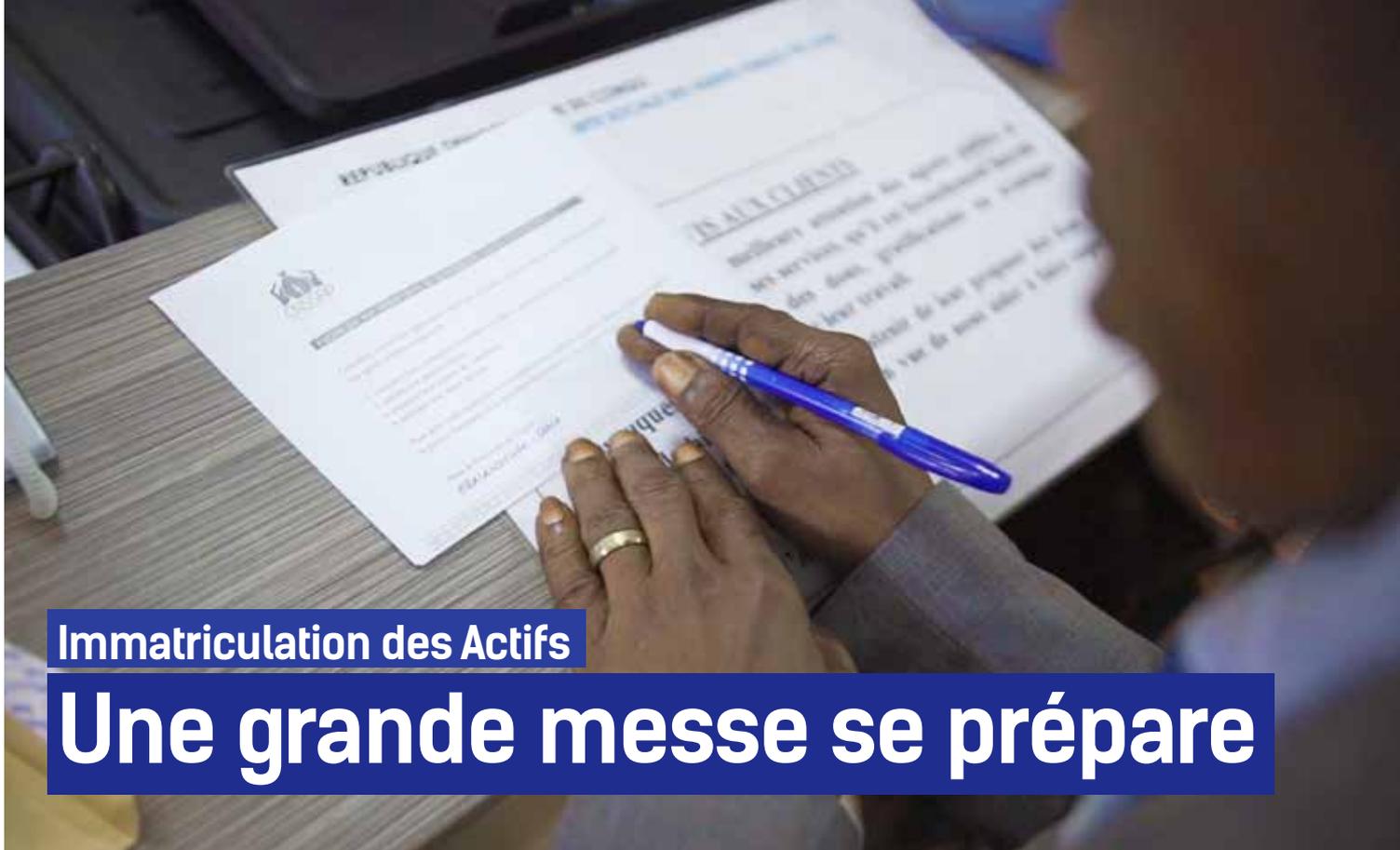
Accueillis par le Chargé de mission adjoint en charge des questions techniques et financières, l'ensemble des visiteurs ont ensuite été aiguillés par le service d'exploitation tout le temps de leur visite dans les murs de la CNSSAP. Le Responsable de l'Exploitation, **David Mihigo Matabaro**, ainsi que l'Assistante Suivi Relation Clientèle, **Mélissa Kalenga Mulongo**, ont ensuite pris le relais afin de planter un cadre d'échange avec ceux qui sont le centre de leur métier.

L'essentiel de l'entretien a tourné autour de l'exigüité des pensions dont ils sont bénéficiaires depuis le 05 janvier 2018, et qu'ils déclarent modiques. Si le revenu de remplacement actuellement versé reste mince, explique le Responsable de l'Exploitation, il est nettement plus avantageux que sous le régime octroyé parce que tributaire d'un taux d'annuité parmi les plus élevés d'Afrique Centrale. Précision de taille, le système octroyé repose son paiement sur un barème, contrairement au taux d'annuité qui avantage les carrières les plus longues.

Autres sujets abordés, la tension existant entre la pension d'un Secrétaire général et celle d'un fonctionnaire lambda ou encore les conditions d'éligibilité à la rente de survie.

Après cette séance d'échange, une courte visite de l'ensemble des locaux du siège a été proposée à l'ensemble des visiteurs, en commençant par l'exposition murale des moments historiques de la CNSSAP. Pour fluidifier la communication future entre la CNSSAP et ses assurés, le groupe sélectionné a été conduit également au bureau du service Exploitation avant de recevoir des éclaircissements sur l'utilisation des boîtes à suggestions mises à la disposition de la clientèle au niveau du Siège.

Au terme du cocktail servi à l'issue de la visite guidée, les honorables retraités ont reçu tour à tour des paquets individuels d'articles promotionnels. Et ils en ont profité pour saluer l'initiative en promettant de sensibiliser tous les collègues n'ayant pas pris part à l'activité.



Immatriculation des Actifs

Une grande messe se prépare

Ils environnent déjà les 5000, ceux parmi les agents publics actifs qui se sont déjà présentés à l'agence CNSSAP de Kinshasa pour leur immatriculation, processus lancé depuis mi-octobre 2018. La masse de candidats à l'immatriculation étant considérable, la CNSSAP a envisagé au tout début de procéder d'une administration à une autre pour la première phase qui concernait le personnel assujéti des ministères de la Fonction publique, du Portefeuille, du Plan, du Budget et des Finances. Clôturée le vendredi 10 mai 2019, cette phase s'est avérée satisfaisante avec un peu plus de 80% de participation des agents attendus. En même temps, elle a laissé place à la deuxième phase déjà lancée ce 13 mai 2019 sujette à la réception des agents publics, cette fois, des ministères des Sports et loisirs, de l'ESU et des PTNTIC.

Soucieuse de répondre à l'attente massive des agents publics de se faire identifier par l'octroi de la carte de sécurité sociale de la CNSSAP, cette dernière compte passer à la vitesse supérieure pour déjà relever le défi d'immatriculer les 67.564 agents de carrière des services publics de l'Etat basés à Kinshasa au cours de l'année 2019. L'exercice ne paraît bien pas simple du tout, c'est pour cette raison que la CNSSAP affûte les armes les plus efficaces pour y parvenir.

Ainsi, toutes les stratégies développées par le CSIA- Comité de Suivi de l'Immatriculation des Agents publics actifs-, analysées, approfondies et validées par le comité de gestion de la CNSSAP sont couchées sur un parchemin interne des plus utiles dénommé « Plan d'immatriculation CNSSAP 2019 ». Ce document décrit les tracés que devront suivre ces opérations qui en fait consistent en une

immatriculation de masse des agents sur leurs lieux de service respectifs.

Réclamé par certains agents publics lors de leur passage dans les installations de la Caisse, ce mode opératoire requérait un certain nombre de préalables dont il a été nécessaire pour la CNSSAP de prendre en compte. Il s'agit avant tout de l'expertise informatique qui permettrait qu'une immatriculation d'un agent public effectuée en dehors des installations de la CNSSAP s'enregistre en temps réel sur ses serveurs à distance. Aussi, le renforcement en nombre et en capacités des équipes devant descendre sur terrain à plusieurs endroits au même moment ne saurait ne pas s'inviter au rendez-vous. Avec eux, tous les matériels mobiles utiles à la tâche. Au-delà de la logistique, techniquement, l'identification des agents publics réellement concernés par l'immatriculation au regard des conditions à remplir pour ce faire demeure une tâche

capitale. Et pour ce dernier point précis, la collaboration entre la CNSSAP et la CMRAP via le protocole sur les échanges des données signé récemment y est pour beaucoup. Divers autres préalables ne manquent à l'appel.

En définitive, au-delà des parts entièrement réservées à la CNSSAP comme tâches à entreprendre pour la réussite de cette grande messe, il ne reste pas à marginaliser la franche collaboration qu'elle attend des administrations alors qu'elle compte bientôt lancer les opérations. Il s'agit entre autres d'une participation massive des agents publics et un encadrement de l'activité qui se déroulera à domicile pour elles. Pour celles qui pourront faciliter à la CNSSAP la tenue de ces opérations de quelque manière que ce soit, notamment sur le plan logistique, ce serait évidemment au bénéfice des deux parties.

Entretien du management avec le personnel

Acte II 2019

Fidèle à ses mœurs, la CNSSAP n'a pas entendu baisser pavillon quant à sa coutume trimestrielle de mettre autour de la table dirigeants et personnel autour d'un thème donné au plus grand bénéfice de la libre expression.



Cette activité des ressources humaines relève du programme d'activités 2019 de la CNSSAP. Pour rappel, elle réunit tout le personnel dans un cadre d'échanges en tête-à-tête avec ses dirigeants afin qu'après le développement du sujet du jour, les uns et les autres prennent la parole et argumentent. Elle est une action de motivation du personnel visant à briser les mythes entre les autorités et les collaborateurs au sein de l'institution.

Le mardi 30 avril 2019 a vu ainsi la CNSSAP organiser son deuxième en-

tretien du Management avec le personnel pour l'année en cours, le premier ayant été combiné avec la cérémonie d'échanges des vœux tenue en janvier 2019. L'activité a connu la participation de quarante-quatre personnes dans une des salles de banquets de l'hôtel Béatrice, dans la commune de Gombe. Le thème choisi pour ce numéro a été : « Gestion des temps faibles et risque de réputation ». Comme d'accoutumée, le Chargé de mission en charge des questions administratives et juridiques a été le premier à prendre la parole pour rappeler le leitmotiv de la formalisation de l'activité par la CNSSAP et appeler

l'intérêt des participants au développement du thème du jour par le Chargé de mission.

Ce dernier a quant à lui, comme à ses habitudes, démarré son exposé par une note anecdotique. Il a en effet conté l'histoire du géant de la photographie KODAK qui, ayant pourtant perçu la menace de l'avènement du numérique vers les années 90, a récusé l'idée de se mettre au pas pour se niveler à la technologie nouvelle estimant que le numérique ne l'emporterait jamais sur l'analogique. Cette situation n'a que précipité sa chute. La morale de l'his-



toire a conduit l'auditoire à rentrer dans le bain du propos de l'exposant du jour. La question de la gestion des temps faibles a ainsi été développée, en mettant un point d'honneur sur l'effet VICA. Les temps faibles sont inévitables dans le cycle de la vie [d'une institution], les maillons doivent se tenir dans un élan d'effort collectif pour y sortir, pourrait-on globalement retenir. Ensuite, l'orateur a discoursu sur la question des risques réputationnels laissant au passage une maxime gravée dans la mémoire collective : « Protégez votre réputation comme la prune de vos yeux. », une des règles tirées de 48 lois du pouvoir de Robert Greene.

A ce sujet, que ne dirait-on pas de la CNSSAP dont la réputation la précède désormais, et qu'il faille inlassablement consolider, mais comment ? Ce fut la question du Chargé de mission adressée au personnel, reconnu par lui comme experts, qui aura bouclé son exposé.

Par la suite, les interventions ont plu. L'on pourra retenir de ces interactions les idées telles que les temps forts et faibles doivent être gérés ensemble, comme le dit l'adage : « tous solidaires, tous bénéficiaires » ; la CNSSAP doit s'appesantir sur ses valeurs lorsqu'elle vit des moments faibles, la gestion par-

faite de la clientèle permettrait de mitiger le risque de réputation, la réputation externe doit être protégée et cela, autant que la réputation interne qui est l'image que chacun se forge en interne sur le symbole même de l'institution, le maintien d'une culture institutionnelle forte est également un point sur lequel la CNSSAP devrait s'accrocher lors des temps faibles, etc.

Après ces échanges intéressants à tous égards, les participants ont été conviés au repas dans une ambiance conviviale.



Clôture de la mission d'audit financier des comptes de la CNSSAP, exercice 2018, par la firme PricewaterhouseCoopers (PwC)

Pour la deuxième année consécutive, les comptes de la CNSSAP ont été certifiés sans réserve par la firme PricewaterhouseCoopers au terme d'une mission d'audit qui aura duré 4 semaines. Un rapport d'audit a été déposé à la CNSSAP au 23 mai 2019, reléguant définitivement l'exercice 2018 au passé.

*“**A** notre avis, souligne l'opinion émise par l'auditeur indépendant, les états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CNSSAP au 31 décembre 2018, ainsi que le résultat de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences du Plan Comptable de référence annexé au Traité de la CIPRES (Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale)... Notre opinion ne comporte pas de réserves...”*

C'est donc un coup double pour la CNSSAP, qui rafle une deuxième opinion clean de ses états financiers, auxquels sont annexés les principaux ratios de gestion tous au vert.

Les états financiers ainsi certifiés, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes, seront publiés dans le rapport annuel 2018 de la CNSSAP puis sur son portail web dès le mois de juin prochain.

Somme toute, ce deuxième audit externe ainsi que ses conclusions viennent renforcer la culture institutionnelle de la CNSSAP qui se résume par l'acronyme : TRIPE, pour Transparence, Respect, Intégrité, Professionnalisme et Excellence.



Mes **cotisations**,
au régime de
la **CNSSAP**
me **garantissent**
un **niveau de**
vie décent
au moment
de la **retraite**
à moi
et ma famille.



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES





Conférence Inter-africaine de la Prévoyance Sociale

C.I.P.R.E.S

Visite de la CIPRES à la CNSSAP

Les formalités d'adhésion vont bon train !

Du 08 au 12 mars 2019, la Caisse a accueilli une délégation de la Conférence Inter-africaine de la Prévoyance Sociale dans ses locaux pour une mission d'inspection. Composée du Secrétaire Exécutif de la CIPRES, MAKOUMBOU Innocent, ainsi que de son Inspecteur régional de la prévoyance sociale, MBAMA Fidèle, la délégation a eu de fructueux échanges avec l'ensemble des parties prenantes du secteur de la sécurité sociale des agents publics en RDC.

Le coup d'envoi de cette démarche a été donné en mars 2018 par un ballet épistolaire orchestré entre le ministère de tutelle, la Fonction Publique ; celui du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale ainsi que le Secrétariat Exécutif de la CIPRES pour solliciter l'adhésion de la CNSSAP à cette institution se définissant comme un organisme de contrôle et d'appui technique aux caisses africaines de sécurité sociale. L'appui du ministère en charge du travail a été sollicité en sa qualité de membre du conseil de ministres de la CIPRES.

L'issue de ces correspondances a conduit à la mise en route du binôme venu en inspection au cœur de la sécurité sociale des agents publics en RDC, secteur découlant directement de la réforme de l'Administration publique.

Au cours de sa mission de cinq jours dans la Capitale congolaise, la délégation du Secrétariat Exécutif a été reçue par le Professeur Michel BONGONGO IKOLI NDOMBO, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique assurant la tutelle de la CNSSAP, en présence de son Directeur de cabinet et du Chargé de mission de la CNSSAP.



MAKOUMBOU Innocent
Secrétaire Exécutif de la CIPRES



L'entretien avec le Ministre d'Etat s'est articulé essentiellement autour de l'objet de la mission, à savoir l'autonomie reconnue à la CNSSAP et les modalités pratiques de sa mise en œuvre. Le Ministre s'est dit satisfait de la présence de la délégation de la CIPRES et l'a exhortée à réaliser sa mission avec objectivité afin de permettre à la CNSSAP de remplir au mieux la mission lui confiée au profit des travailleurs assujettis et retraités du secteur public.

Il a exprimé la disponibilité de la tutelle à mettre rapidement en œuvre les recommandations qui lui seraient proposées dans les plus brefs délais afin d'apporter les ajustements nécessaires pouvant permettre de renforcer l'autonomie de la CNSSAP pour une bonne gestion des cotisations sociales.

Elle a eu également une séance de travail avec Monsieur TOMBOLA MUKE, le Chargé de mission, assisté des deux Chargés de Mission Adjointes, en charge respectivement des questions techniques et financières et des questions administratives et juridiques ainsi que les autres collaborateurs.

Lors de cette séance, le Chargé de mission, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation de la CIPRES, a fait un bref rappel historique des réformes générales de la Fonction Publique engagées par les autorités de la République Démocratique du Congo avec l'appui de la Banque mondiale, qui avaient pour entre autres objectifs, la création d'un véritable système de retraite pour les Agents de services publics de l'Etat, basé sur le modèle par répartition.

Le Chargé de mission a également informé la délégation du Secrétariat Exécutif des diligences effectuées par les autorités du pays en vue de la création de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents des Services de l'Etat, en sigle « CNSSAP » notamment les études actuarielles et les études de faisabilité.

Il a en outre présenté les différentes actions engagées au sein de l'organisme avec l'assistance de la Banque mondiale et d'autres partenaires notamment dans le cadre du recrutement opéré, à travers des cabinets, qui ont permis de doter la CNSSAP d'un personnel de qualité, dans

les domaines de la gestion technique, financière et du système d'information.

L'équipe de mission a poursuivi ses échanges avec le Chargé de Mission Adjoint en charge des questions administratives et juridiques assisté de ses collaborateurs et consultants. Au cours de cette réunion, les échanges ont porté sur l'effectivité de l'autonomie administrative et financière de la CNSSAP, consacrée par les textes tant législatifs que réglementaires.

Ensuite, la délégation du Secrétariat Exécutif a échangé avec le Chargé de Mission, en charge des questions techniques et financières assisté de ses collaborateurs et du consultant de la Banque mondiale. A cette séance, il a été abordé les aspects plus spécifiques et concrets liés à l'autonomie financière à travers les différents domaines de gestion technique, financière et comptable.

Coup d'œil sur le siège définitif de la CNSSAP :

Bâtiment LUMUMBA

Logeant un couloir réhabilité du bâtiment administratif de la Fonction publique, précisément au 2ème niveau de l'aile 4 de la cinquantenaire forteresse du croisement des avenues Boulevard du Palais de la Nation – Office des Routes, le siège provisoire de la CNSSAP affiche largement la vision rénovatrice et réformatrice de la gestion lui dévolue.



Le 14 décembre 2017, alors que ce siège provisoire était inauguré par le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, le Chargé de mission de la CNSSAP concluait son mot avec un proverbe africain interpellateur : « Quel est le meilleur moment pour planter un arbre qui aura besoin de 20 ans pour grandir ? La réponse est simple, elle est même catégorique, claire et nette : c'est tout de suite ». A dater de ce jour où les clés de son siège actuel lui étaient remises à la CNSSAP, il était déjà question de réfléchir sur la réhabilitation et l'occupation de son siège définitif situé à la 8ème rue de la commune de Limete, sur le petit boulevard du quartier résidentiel.

Transféré à la CNSSAP par l'Arrêté n°CAB/MIN-ATUH/SG-UH/MP/DN/0022/2015 du 29 septembre 2015, l'immeuble dénommé « LUMUMBA » constitue depuis la destination finale du siège définitif de la CNSSAP. Un plan de réhabilitation de cet ouvrage de trois niveaux est déjà élaboré et les premiers travaux débiteront au cours de l'exercice 2019.

A ce titre, l'équipe dirigeante accompagnée des membres du Comité de gestion de la CNSSAP ainsi que d'autres partenaires ont effectué une visite des lieux ce vendredi 19 avril 2019 dans l'après-midi pour s'enquérir de l'état actuel du bâtiment, et par ricochet, de l'immensité des travaux à y abattre. Au sortir de cette visite, le uns et les autres n'ont pas caché leur volonté de voir la CNSSAP abriter son bâtiment propre dans un meilleur délai, et ainsi lui permettre un déploiement beaucoup plus progressif de ses services tant les besoins de l'organisation et des clients ne cessent de s'accroître.



Un œil sur le futur

L'application Cotisation 1.0 séduit de plus en plus de fonctionnaires !

A l'instar de Tony Senga, ils sont quelque 1 461 utilisateurs qui se connectent au moins une fois par semaine, question d'effectuer un suivi de la fonctionnalité de l'application Cotisation 1.0.

Un chiffre en constante augmentation, rappelle **David Mihigo Matabaro**, Responsable de l'Exploitation. Un mois après son lancement, se souvient-il, nous ne comptions pas plus de 50 utilisateurs enregistrés sur une base de données renseignant plus de 164 000 agents actifs. Ce qui apparaissait comme un handicap s'est vite transformé en une véritable opportunité pour nous : de plus en plus d'agents ont été réceptifs à l'immatriculation parce que rassurés du fait qu'ils auraient un droit de regard sur leur cotisation. De 50 utilisateurs en fin d'année 2018, nous sommes passés à plus de 1300 inscrits. C'est en avril 2019 que nous avons enregistré le 1000ème utilisateur !

L'assurance de ce droit de regard a eu un effet "coup de fouet" sur le reste de l'Administration publique active, qui s'est pressée dans les locaux de l'Agence de Kinshasa afin d'obtenir le précieux sésame. Il n'est plus rare de les

entendre demander à être enregistré sur la plateforme, confirme l'agent en charge de l'immatriculation, comme pour se rassurer qu'ils pourront suivre leur argent à la trace.

Cotisation 1.0, pas que du vent !

"J'avais d'abord pensé que l'on vendait du vent qui, après quelques bourrasques, serait vite retombé, (rires)... Un peu à la congolaise quoi !", continue Tony Senga, qui avouera au fil de la conversation son admiration pour le souci de transparence de la CNSSAP.

Depuis octobre 2018, la Caisse a lancé avec brio la première application web permettant à l'agent public actif de suivre ses cotisations mensuelles ainsi que celles de l'Etat employeur. Un lancement intervenu presque un an après le démarrage de retenues salariales effectuées à la source, comme pour taire les allégations les plus invraisemblables.





Avec ça, je suis un peu plus tranquille, je sais où va mon argent, commente un agent féminin venu s'immatriculer à l'agence de Kinshasa. Je n'ai pas réfléchi deux fois, j'ai rempli toutes les fiches sans la moindre hésitation, conclut-elle avec sourire. J'attends juste les explications pour me lancer à la trace de mon argent !

Produit destiné à l'utilisation exclusive de l'agent en cours de carrière, l'application Cotisation 1.0 contribue à insuffler véritablement la modernité au sein d'une administration en pleine réforme en offrant à l'agent en activité un aperçu de son traitement de base, assiette sur laquelle sont ponctionnées les cotisations mensuelles des agents actifs, fixées à 3% de leur revenu.

Elle permet également aux agents de suivre de près les versements de leur employeur, l'Etat congolais à qui revient la charge de 6% de leurs cotisations.

Une fenêtre sur le futur

Autre avantage qui confère au produit toute son attractivité, c'est notamment la possibilité d'effectuer une simulation de la pension future de chaque agent.

C'est une question qui reste en suspens sur toutes les lèvres depuis l'amorce des mises à la retraite en 2017, réagit un agent actif rencontré au siège de la Caisse. Combien gagnerai-je alors que je ne serai réduit à vivre que de mon revenu de remplacement, saurai-je nouer les deux bouts du mois ? Le rideau semble moins épais désormais, sourit-il comme pour se rassurer à lui-même.

Si la retraite est dorénavant perçue comme une seconde vie, elle n'en

demeure pas moins une vie. Il faut donc s'y préparer en conséquence. Et l'application y aide efficacement, en permettant une visualisation réaliste de la pension que percevra l'agent devenu inactif.

Sourire en coin et regard rêveur, Tony Senga semble plané, comme soudain plongé dans un songe éveillé. Je sais dorénavant à quoi m'attendre une fois retraité, murmure-t-il en fixant l'écran de son ordinateur.

Mais il lui reste encore du chemin, tout comme pour l'application Cotisation 1.0 qui doit se bonifier davantage.

La prochaine étape sera évidemment de le rendre accessible via un smartphone, explique le Chargé de l'Informatique. Ce qui aura pour effet immédiat de décupler le nombre d'utilisateurs en accélérant la vitesse d'enregistrement. Avec l'informatisation de l'ensemble de l'Administration Publique, l'enregistrement sur la plateforme se fera de manière autonome par l'agent public via son téléphone.

La migration vers les smartphones offrira l'avantage de réduire à une seule fois l'utilisation du mot de passe ainsi que de l'identifiant, dont la complexité de la codification rend la mémorisation improbable pour la plupart des utilisateurs.

Somme toute, cette innovation signée CNSSAP fait le bonheur des agents publics actifs, confiants que l'assurance de leurs vieux jours est désormais accessible à la curiosité de leurs regards.



COTISATION 1.0



CNSSAP UNIKIN



complaire à nouveau à admirer une nouvelle incursion sur le flanc gauche d'un attaquant de l'équipe adverse qui va s'essayer d'un premier centre mollement renvoyé par le numéro 5 de la CNSSAP, récupéré par le même attaquant et recentré dans les meilleures conditions pour son avant-centre qui va, d'un geste acrobatique, envoyer le cuire au fond des filets. 0-2, la CNSSAP prend l'eau.

Après un semblant de rééquilibrage des débats au milieu de la première manche, qui va notamment se ponctuer d'un but de la CNSSAP, la mi-temps

va quand-même se clôturer avec un 1-3 en défaveur des locaux. Rien ne va vraiment aller pour la suite, ni les remplacements massifs et du sang neuf injecté dans la rencontre, ni les faits de jeu ne prendront parti pour la CNSSAP. Cela va conclure la rencontre avec le même écart, malgré de nouveaux buts des deux côtés : 2-4 score final.

Difficile d'affirmer que la CNSSAP est tombée cette fois arme à la main, puisque moins brillante durant toute la rencontre et en deçà de son niveau habituel. Le verre de consolation qui a mis autour de la table les deux

équipes à la suite de la rencontre, a donné des idées au staff CNSSAP, qui va s'investir à plus de préparation en vue de renforcer la cohésion entre des individualités pourtant de qualité. Un retour sera certes envisagé et pourra faire dire au staff sportif CNSSAP son dernier mot dans ce débat.

